

Taxe principale.....
Réponse payée.....
Total.....

INDICATIONS DE RÉCEPTION.

0112

Éléggramme.

24 juillet 1918

STRASSBOURG
24
18

INDICATIONS DE TRANSMISSION.

NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.	OPÉRATEUR.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
Quiniller	Davis	3889	88		21	

Commissariat général tant nationale
à Prefet Quiniller
1488
17 et 18 ans élèves collège Quiniller à
Parschheim
Parschheim
Parschheim

AVIS. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Prisht,
de vos
sire Thérèse
à votre
au Collège de
de vos
supplément
Elle sera
me Elise
être au

partout
jeunes filles

1918
Cas d'observations
britanniques

Quiniller

Département
au *Cantal*

N° du Registre : *28*

Le présent PASSEPORT

valable pour UN AN

à partir du *18 juillet 1917*

a été délivré

à *Mlle Ristel Suzanne*
de nationalité française d'origine.

12



Profession : Étudiant

né à Barcelone (Espagne)

domicilié à Aurillac

département du Cantal

qui, en compagnie de sa sœur
Elisabeth âgée de 19 ans

se rend à Barcelone (Espagne)
par Cerbere pour rejoindre
ses parents.

Fait à Aurillac

le Six juillet

Mil neuf cent Die sept



PREFET du CANTAL:

Le Conseiller de Préfecture

Meynier

Signature du porteur :

Suzanne Nilla

12





Passport
~~Visas~~
à faire viser par un
agenc Diplomatique ou
Consulaire d'Espagne

En vue de la
Commissaire de l'Espagne
à Fougères le 10 de Juin 1917
El Consul de ESPAÑA

de Valenciennes

18 juil 1917

Visas
Remis à Valenciennes le
vingt juillet 1917 et
autorisés pour Barcelone
comme par Préfecture
du canton
Pr le Préfet
Le Conseiller de Préfecture délégué

Mu au départ de Valenciennes
le 18 juillet 1917

J. G. G.

Bain